

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Nomination de Laurent Lessard à l'Agriculture
« Nos demandes demeurent les mêmes » – Paul Doyon**

Saint-Georges, le vendredi 27 janvier 2017 – Bien qu'elle salue l'arrivée de M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches rappelle que ses attentes demeurent les mêmes quant au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et dans les autres dossiers touchant le monde agricole.

« Nous nous réjouissons de la nomination de M. Laurent Lessard. Pour avoir occupé le poste de ministre de l'Agriculture, il connaît bien notre réalité. C'est quelqu'un à qui il est possible de parler régulièrement, contrairement à son prédécesseur. Cependant, peu importe le ministre qui succède à Pierre Paradis, nos demandes demeurent les mêmes : reporter l'application de la réforme du PCTFA et la mise en place d'une table de travail pour corriger les problèmes liés à la taxation foncière agricole », de commenter M. Paul Doyon, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Rencontre avec les motoneigistes et les quadistes

Durant la soirée du jeudi 27 janvier, alors que la nouvelle concernant l'éjection de Pierre Paradis du caucus libéral était en plein développement, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches rencontrait les clubs de quadistes et de motoneiges de la région. Rappelons que l'UPA demande aux producteurs de patienter minimalement jusqu'au 1^{er} février avant de bloquer les sentiers et les incite à le faire à compter du 6 février.

« Nous avons pu expliquer davantage aux clubs pourquoi nous en sommes rendus à l'étape de bloquer l'accès à nos terres. Certains sont désappointés des moyens que nous prenons, mais tout le monde rencontré est d'accord avec nos demandes en ce qui concerne le PCTFA », expliquait M. Doyon. Ce dernier rappelait également l'appui provincial que l'UPA a déjà obtenu de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et de la fédération québécoise des clubs quads concernant le PCTFA.

Pétition à venir

« Certaines suggestions ont été mises sur la table, dont celle de lancer une pétition électronique à l'Assemblée nationale. Cette idée a été retenue et

...2

nous la lancerons au cours des prochains jours », de conclure le président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les 9 175 producteurs agricoles propriétaires des 5 750 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

- 30 -

Fédération de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches

2550, 127^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
418 228-5588 - 1 888-938-3872
fpoulin@upa.qc.ca

